



# United Nations Environment Programme

برنامج الأمم المتحدة للبيئة • 联合国环境规划署  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT • PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE  
ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ

Notre référence: Oz.Sec/6ORM/MS/gao

Le 2 juin 2005

Madame/Monsieur,

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur des réunions de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et comme suite à la décision III/8 adoptée par la Conférence des Parties à sa troisième réunion, les Directeurs de recherches sur l'ozone des Parties à la Convention de Vienne tiendront leur sixième réunion à Vienne du 19 au 21 septembre 2005, au lieu suivant :

Office des Nations Unies à Vienne  
Centre international de Vienne  
Wagramer Strasse 5, A-1400 Vienne  
Autriche  
Tél : +43 1 26060  
Fax : + 43 1 263 3389/263 3807

J'ai l'honneur d'inviter votre Gouvernement à désigner les représentants qui participeront à cette réunion, organisée par le Secrétariat de l'ozone du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en coopération avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), conformément à la décision I/6 de la Conférence des Parties.

L'enregistrement des participants commencera le lundi 19 septembre à 9 heures. La réunion commencera à 10 heures ce même jour et s'achèvera le mercredi 21 septembre à 18 heures. Cette réunion aura pour but de faire le point des programmes de recherche et de surveillance nationaux et internationaux en cours, de manière à assurer une bonne coordination de ces programmes et à relever les lacunes éventuelles. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion.

Je compte sur vous pour envoyer à cette réunion un représentant au courant de l'état d'avancement des recherches sur l'ozone et familiarisé avec les activités pertinentes menées dans votre pays. Chaque participant devra soumettre un rapport présentant les activités de recherche et de surveillance sur l'ozone en cours ou prévues dans son pays, et ce bien avant la réunion, afin que tous les rapports nationaux puissent être rassemblés et envoyés aux participants avant la réunion. Les rapports nationaux feront partie intégrante du rapport de la réunion. Vous souhaiterez peut-être vous reporter aux rapports nationaux qui ont été soumis à la précédente réunion des Directeurs de recherches sur l'ozone, tenue à Genève en 2002, et qui figurent maintenant dans le rapport no. 46 du Projet mondial OMM de recherche et de surveillance concernant l'ozone, paru en mars 2002. Ce rapport peut être consulté sur le site Internet suivant : <http://www.wmo.ch/web/arep/gaw/o3reports.html>.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer au Secrétariat, à l'adresse ci-dessous, avant le 15 juillet 2005, les noms, titre et adresse (y compris les numéros de téléphone et de télécopieur et l'adresse électronique, le cas échéant) du ou des représentant(s) que votre Gouvernement aura désigné(s) pour participer à la réunion. Je vous demanderai également de bien vouloir nous soumettre les rapports nationaux avant le 30 juillet 2005.

Des fonds limités seront disponibles pour faciliter la participation de représentants de pays en développement. Au cas où votre Gouvernement aurait besoin d'une telle assistance, vous voudrez bien contacter le Secrétariat de l'ozone avant le 15 juillet 2005. Un seul participant par pays pourra bénéficier de cette assistance, qui comportera la prise en charge des frais de voyage en classe économique et le versement d'une indemnité journalière de subsistance, sous réserve que des fonds soient disponibles à cet effet. Le montant des fonds disponibles suffira à aider une cinquantaine de représentants.

Comme vous le savez, l'année 2005 marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Convention de Vienne. J'ai le plaisir d'informer les Parties à la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone que, grâce à l'offre généreuse du Gouvernement autrichien d'accueillir les manifestations visant à célébrer ce 20<sup>e</sup> anniversaire, nous nous apprêtons à célébrer cet événement en Autriche. Ces manifestations se dérouleront parallèlement à la prochaine réunion du Comité préparatoire pour l'élaboration d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), prévue à Vienne du 19 au 24 septembre 2005. Ces manifestations mettront en relief les progrès accomplis jusqu'ici, les enseignements tirés de l'expérience et les défis qui restent à relever pour appliquer la Convention de Vienne et son Protocole de Montréal et elles nous offriront l'occasion d'échanger nos expériences avec les participants à la réunion du Comité préparatoire de la SAICM. Les manifestations prévues à Vienne se dérouleront en sus des célébrations qui auront lieu à l'occasion de la septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne en décembre 2005. On s'efforcera d'organiser la fête anniversaire en même temps que la réunion des Directeurs de recherches sur l'ozone et la réunion connexe du Bureau de la Convention de Vienne. Des renseignements supplémentaires seront communiqués aux Parties lorsque les dispositions définitives auront été prises.

Toute correspondance concernant la sixième réunion des Directeurs de recherches sur l'ozone doit être adressée à :

Mr. Marco González  
Executive Secretary, Ozone Secretariat  
United Nations Environment Programme (UNEP)  
P.O. Box 30552  
Nairobi, Kenya  
Tél: (+254 20) 623885/623851; Fax: (254-20) 624691/624692/624693  
Mél: marco.gonzalez@unep.org/Ozoneinfo@unep.org

Avec copie à :

M. Leonard A. Barrie, Chef  
Division de l'environnement, PRAE  
Organisation météorologique mondiale (OMM)  
7 bis, Avenue de la Paix  
BP2300, 1211 Genève 2, Suisse  
Tél : +41 (0) 22 730 82 40 ; Fax : +41 (0) 22 730 80 49  
Mél : Lbarrie@wmo.int

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire Exécutif  
du Secrétariat de l'ozone



Marco González